

Entre Cybermenaces et Opérations Policières : Un Individu Interpellé à Strasbourg

Un homme menacé par son propre discours : quand l'IA devient la source d'un problème juridique

Un événement troublant a eu lieu à Strasbourg, où un homme de 37 ans a été interpellé par le RAID, l'unité d'élite de la police française, après avoir proféré des menaces graves à l'encontre d'agents de renseignement. Ce cas soulève des questions inattendues sur l'utilisation des intelligences artificielles, comme **tchatgpt**, dans des discussions en ligne.

Selon les informations rapportées par Clarisse Taron, procureure de la République de Strasbourg, l'homme a été appréhendé le vendredi 3 avril après avoir demandé à une intelligence artificielle comment se procurer une arme pour "tuer un agent du renseignement, de la CIA, du Mossad ou de la DGSI". Ce type d'interaction avec une IA soulève des préoccupations sur la responsabilité des utilisateurs et des systèmes d'IA.

Une alerte du FBI sous contrôle

Les enquêteurs du FBI, alertés par cette conversation, ont prévenu les autorités françaises via la plateforme Pharos, un outil de signalement de comportements suspects sur Internet. Cette chaîne de communication entre agences de renseignement internationales souligne l'importance de la coopération dans la lutte contre la criminalité.

Suite à cette alerte, le RAID a été mobilisé pour appréhender l'individu. Après une première mise en garde à vue, l'homme a été hospitalisé sous contrainte, étant donné ses antécédents psychiatriques. Clarisse Taron a confirmé cette décision, qui semble être la mesure la plus appropriée dans ce contexte.

Cependant, malgré la gravité des menaces exprimées, les poursuites judiciaires ont été abandonnées.

« À ce stade, il n'y a pas d'infraction suffisamment caractérisée, le mis en cause ayant uniquement interrogé une IA », a précisé la procureure. Ce fait soulève des interrogations sur les limites de la responsabilité en cas d'interactions avec des intelligences artificielles.



Cette affaire souligne la nécessité d'établir des lignes directrices claires sur la façon dont les dialogues avec des technologies comme **tchatgpt** peuvent être interprétés sur le plan juridique. Le développement rapide des IA conversationnelles pose des défis inédits pour les législateurs et les enquêteurs, renforçant le besoin d'une réflexion approfondie sur les implications éthiques et juridiques de leur utilisation.

Source : www.leparisien.fr

→ Accéder à [CHAT GPT](#) en cliquant dessus